



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Bureau Afrique Occidentale et Centrale / Western and Central African Office

T 1/32 – 0537

18 août 2023

**Objet : Stage de formation PANS-OPS pour les Autorités de l'aviation civile
Yaoundé, 25 septembre au 6 Octobre 2023**

Suite à donner : Bien vouloir confirmer votre participation en s'enregistrant en ligne avant le 11 septembre 2023

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Stage de formation PANS-OPS pour les Autorités de l'aviation civile sera organisé par le Programme africain des procédures de vol (AFPP), à l'école de formation de l'aviation civile du Cameroun, à Yaoundé, République du Cameroun du 25 septembre au 6 octobre 2023.

L'objectif de cette formation est d'assister les Etats dans la mise en œuvre des Résolutions A37-11 (Objectifs globaux de la navigation fondée sur la performance) d'octobre 2010 et A38-7 (Plan de mise en œuvre régionale complète pour la sécurité Aérienne en Afrique) d'octobre 2013, de l'Assemblée Générale de l'OACI. Elle vise à apporter aux participants les rudiments sur la conception des procédures de vol afin de leur donner les outils nécessaires à la supervision des PANS-OPS.

La langue de travail sera l'anglais et la documentation y afférente sera postée sur la page web de l'AFPP à l'adresse <https://www.icao.int/WACAF/African-FPP/Pages/FPDTC.aspx>. L'ordre du jour, le formulaire d'inscription, le bulletin d'information et la liste des hôtels proposés sont joints à cette lettre.

Veillez noter que l'utilisation de la documentation en papier pendant le stage sera réduite au minimum. Les participants sont donc encouragés à apporter l'équipement et les accessoires appropriés tels que des ordinateurs portables, des calculatrices scientifiques et des clés USB pour permettre une participation efficace.

La participation à la formation est gratuite pour les membres actifs du Programme Africain des Procédures de Vol (AFPP) à jour des cotisations ou ayant moins de trois (03) ans d'arriérés de cotisation. La participation de tout autre Etat/Organisation intéressé, sera considérée dans la mesure du possible, moyennant des frais de 2 000 USD par participant. Votre administration/organisation doit prendre en charge les frais de voyage, d'hébergement et de subsistance des candidats sélectionnés.

L'inscription à l'atelier sera limitée à 35 participants. Vous êtes donc invités à proposer des candidats dès que possible et au plus tard le 11 septembre 2023, en indiquant leur ordre de priorité si plusieurs candidats sont proposés.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional


Pour Prosper Zo'o Minto'o

Pièce jointe A : Programme de travail
Pièce jointe B : Formulaire d'inscription
Pièce jointe C : Bulletin d'information
Pièce jointe D : Liste des hôtels